RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026 À 2O HEURES 00

Date de la convocation : 18/09/2026 Transmise le : 18/09/2026

Membres élus : 15 en fonction : 14 présents : 14

Membres présents : M. Christian CARRIER, M. Philippe SOULIER, Mme Arlette KAMBRUN, M. Denis FERRIÈRE, Mme Patricia LEJARDS, M. Éric LÉGER, M. Jacques ROUSSEL, Mme Véronique TUFFIER, Mme Delphine SERIVES, Mme Dominique MAROQUIN, Mme Silvia THURET, M. Jean-Jacques MOREAU, M. Clément JAHANDIER, M. Olivier GUIARD.

Secrétaire de Séance : M. Denis FERRIÈRE.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la dernière séance,
- Démission d'un membre du Conseil Municipal,
- Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH),
- Don au bénéfice de la Commune,
- Décision Modificative du budget Communal N°2,
- Investissements 2027,
- Tarifs,
- Proposition de rachat de l'ancienne charrette des pompiers,
- Questions diverses.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Adopté à l'unanimité des membres présents.

DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL.

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que Madame Estelle GODINHO lui a transmis sa démission de son mandat de conseillère municipale pour des raisons personnelles et professionnelles.

Monsieur le Préfet a été informé de cette démission.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- PRENNENT ACTE de la démission de Madame Estelle GODINHO du Conseil Municipal ;
- *LUI ADRESSENT ses vœux de réussite pour la suite de son parcours.*

INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION (TVLH).

Monsieur le Maire de La Bourdinière Saint-Loup :

- *Expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au Conseil Municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.*

- *Rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune.*

Vu l'article 1406 *bis* du code général des impôts,
Vu l'exposé ci-annexé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *Décide de ne pas instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation,*
- *Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.*

DON AU BÉNÉFICE DE LA COMMUNE.

Monsieur le Maire informe qu'un pèlerin a souhaité remercier la Commune pour son accueil et la nuitée offerte dans le cadre de son pèlerinage sur le Chemin de Saint Jacques de Compostelle.
Il a à cet effet laissé un chèque de 20 €.
Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTENT** le don effectué par le pèlerin et l'en remercient sincèrement,
- **INDIQUENT** que ce chèque sera enregistré sur le Budget Communal.

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET COMMUNAL.

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de procéder à quelques ajustements sur le Budget Primitif, ainsi il propose la Décision Modificative annexée à la présente.
Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** la Décision Modificative N°2 du Budget Communal tel que présentée ci-après.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Montant
011	615231 - Entretien et réparation sur voirie	2 500.00
	623 - Publicité, publications, relations publiques	2 500.00
TOTAL		***5 000.00***

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Montant
74	741121 - Dotation de Solidarité Rurale des communes	3 500.00
	74833 - Etat - Compensation au titre des exonérations de TF	1 500.00
TOTAL		***5 000.00***

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Montant
21	2131 - Constructions, bâtiments publics	-5 000.00
	2135 - Installations générales, agencements, aménagements de constructions	2 500.00
	2152 - Installations de voirie	1 400.00
	21538 - Autres réseaux	1 100.00
TOTAL		***0.00***

RÉFLEXION SUR LES INVESTISSEMENTS 2027.

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que suite aux propositions reçues, les investissements ont été triés par catégories.
Il convient à présent de sélectionner les projets pour lesquels des devis seront sollicités et ainsi « valider » les investissements à inscrire au Budget 2027.

Après étude des propositions et délibération, le Conseil Municipal ; à l'unanimité :

- **VALIDE** les demandes de devis pour les projets présentés ci-après.

À COURT TERME

Catégorie	PROJETS	Détails	Commentaires	Décision du Conseil
BÂTIMENTS COMMUNAUX	Local technique	Achat d'un terrain + construction ou acquisition d'un bâtiment	Fin du bail de location en 2028	Unanimité pour réflexion
CADRE DE VIE	Élaboration d'un P.L.U.	définition de zones d'activités, création d'un centre bourg, création d'une "liaison verte" entre les hameaux, élaboration et affichage d'un plan de la Commune dans les hameaux	À débuter en 2027	Unanimité
ANIMATION	Grilles d'exposition pour les animations		Investissements 2027	Unanimité
VOIRIE	Bornes de recharge pour les véhicules électriques	Place Alain PREVOST et parking P.L. Du château d'eau	Informations sollicitées Porjet suivi par Philippe SOULIER	Se renseigner pour 1 borne sur parking P.L dans un 1er temps
VOIRIE	Passage piéton en face de la Place Alain Prévost	En face de la maison de Patrick ou avant le STOP Rue Grande	Sécuriser les enfants qui prennent le bus	Impossible car la largeur de trottoir en face de la Place n'est pas conforme à la législation
VOIRIE	Mettre un lampadaire supplémentaire Route de Brou	En face des dernières maisons pour sécuriser les habitants	Voir avec SYNELVA et Chartres Métropole	Unanimté
VOIRIE	Changer le panneau "Mairie"	Plus grand pour meilleure visibilité à l'angle de la rue de l'Eglise		Non
CADRE DE VIE	Embellissement de la Commune	Embellissement de la Commune : création de massifs en entrées de hameaux ; réhabilitation de la Place Alain Prévost	À coordonner avec la réfection de la RN 10 pour Le Temple et La Bourdinière ?	Majorité (1 contre) pour demander des devis pour réhabiliter la Place Alain Prévost

À MOYEN TERME

Catégorie	PROJETS	Détails	Commentaires	Décision du Conseil
CADRE DE VIE	Reprofilage des fossés	Rue du Marché et Rue du Repos		Demander des devis
CADRE DE VIE	Cimetière : Allées à terminer ; anciennes tombes à relever ; aménagement du jardin du souvenir		Relevage : coût trop élevé, il reste de la place Pas besoin de nouvelles allées Jardin du souvenir déjà fait	Non
BÂTIMENTS COMMUNAUX	Aménagement du grenier : Archives & Animations	Isolation et mise en place de racks de stockage	Attention aux assurances si local de stockage ; nécessité de portes coupe-feu, ...	À voir
BÂTIMENTS COMMUNAUX	Isolation phonique de la salle des fêtes		Faire un local technique et une salle des fêtes conjointement Ne résoud pas le problème du parking, de la taille de la salle, ...	Non
BÂTIMENTS COMMUNAUX	Panneaux solaires pour la Mairie / Salle polyvalente		À réfléchir pour un nouveau bâtiment	Non
BÂTIMENTS COMMUNAUX	Eglise	Traitement de la charpente, restauration enduits intérieurs et extérieurs, plancher à remplacer		Demander des devis à l'unanimité
VOIRIE	Caniveaux Rue de la Mare Neuve à refaire			Non
VOIRIE	Création de trottoirs et caniveaux Route de Brou	Pas possible pendant les 2 prochaines années en raison de la réfection de la voirie effectuée l'année dernière par le CD 28	Important de demander des devis quand le délai sera écoulé	Pas maintenant
VOIRIE	Ralentisseurs à mettre en place sur les différents hameaux de la Commune		Bruyant pour les riverains, très couteux, diffcile à mettre en œuvre ...	Non
CADRE DE VIE	Plan de la Commune et détail des hameaux	Pour affichage sur la Place Alain PREVOST	Très bonne idée ; en faire un autre pour le parking PL	Demander des devis

TRAVAUX CONJOINTS À LA RÉFECTION DE LA R.N. 10

PROJETS	Détails	Décision du Conseil
Bornes de recharge pour les véhicules électriques	Parking P.L. au château d'eau	cf projets à court terme
Acquisition d'une bande de terrain pour agrandir le parking PL ?	Parking P.L. au château d'eau	Uniquement si la 1ère borne est viable
Création / Réfection de trottoirs	Enfouissement des réseaux le long de la Nationale ? À coordonner avec les travaux de réfection de voirie ?	À réfléchir
Remplacement des feux tricolores par un rond-point ou autre aménagement de sécurité	Sollicité auprès de la DIRNO (début septembre)	Unanimité
Réaménagement de l'arrêt de bus de La Bourdinière	Couloir trop court pour s'insérer et repartir sans danger ilfaudrait allonger l'espace pour l'arrêt du bus (environ 12 mètres plus long) et créer un passage piéton à ce niveau pour sécuriser les familles	Unanimité
Matérialisation de l'arrêt de bus Route de Tours au Temple	Il n'y a qu'un panneau, pas de matérialisation au sol, ... Besoin de sécuriser	Unanimité
Accès à l'entreprise LEMONNIER	Réfléchir à l'aménagement à mettre en place pour sécuriser l'accès à l'entreprise Route de Tours	À réfléchir
Suppression des ilôts au milieu de la chaussée	Plus de sécurité, moins de frais, plus simple à entretenir	Unanimité
Reprise de bordures	Devant le restaurant du Saint Loup, Face à la bouche d'engouffrement du carrefour entre la Rue de Meslay-le-Vidame et la RN 10	Unanimité
Plan de la Commune et détail des hameaux	Pour affichage sur le parking P.L.	Unanimité
Embellissement de la Commune	Création de massifs en entrées de hameaux ?	Non

PROJETS FONCTIONNEMENT	
PROJET	**Action envisagée**
Portail de la Mairie (grenaillage & peinture Epoxy)	À voir
Portes en bois de la cuisine et de la salle du Conseil à repeindre	Oui, Christian peut participer
City Stade : Mantien du terrain de boules ? Si oui, restauration à prévoir	Régulièrement utilisé, donc réfléchir à une réfection
La Carbonnière : remplacer les bancs et poubelles en bois par bancs en béton, sur dalles béton	OK mais envisager une meilleure qualité de produit (plus "costaud)

TARIFS 2027.

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que suite à une demande de location de la salle polyvalente pour un vendredi soir ; il est apparu que bien qu'étant prévu dans les tarifs sous l'intitulé « location 1 journée en semaine », elle n'est pas applicable dans les faits.
Effectivement, pour les locations du samedi et/ou du week-end ; les clés sont remises aux locataires le vendredi après-midi.
De plus, l'organisation pour une location le vendredi paraît à minima très contraignante du fait de la nécessité d'un état des lieux de sortie, de la récupération des clés, … pour une location le samedi ou le week-end.

À cet effet, Monsieur le Maire propose de remplacer le tarif « journée » par un tarif « demi-journée » en semaine et ainsi de proposer un tarif de location à 30 € (dont 15€ d'arrhes) pour les habitants de la Commune et 60 € (dont 30 € d'arrhes) pour les habitants Hors Commune. Ainsi, la location du vendredi après-midi ne sera possible que si la salle n'est pas réservée pour le week-end. Cependant, si la salle est louée un vendredi soir et qu'une location pour le weekend est enregistrée ensuite, un élu se chargera de l'état des lieux de sortie et de la récupération de clés à 23h00 (étant entendu que si le ménage n'est pas correctement effectué, c'est l'élu qui se chargera de rendre les lieux propres pour la nouvelle location). L'élu en charge de la salle devra être présent à 7h30 le samedi matin pour une nouvelle location (état des lieux d'entrée et remise des clés).

Après délibération, le Conseil Municipal ; à l'unanimité :

- **REMPLACE le tarif « Journée en semaine » par « demi-journée en semaine » aux conditions indiquées ci-dessus ;**
- **VALIDE** les tarifs 2027.

PROPOSITION DE RACHAT DE L'ANCIENNE CHARRETTE DES POMPIERS.

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal avoir appris que l'ancienne charrette en bois des pompiers était toujours stockée dans l'atelier technique.

Cette dernière prend beaucoup de place, n'est pas entretenue et n'a pas vocation à être de nouveau utilisée pour la Commune, aussi Monsieur le Maire propose de la racheter à titre personnel.

Il interroge les élus sur le montant approprié, et propose ainsi de l'acheter pour 500 €

Après délibération, le Conseil Municipal ; à l'unanimité (étant précisé que Monsieur le Maire étant intéressé n'a pas pris part au vote) :

- **ACCEPTE** de vendre l'ancienne charrette des pompiers à Monsieur CARRIER pour un montant de 300.00 € (jugeant que 500€ est une somme trop élevée pour ce matériel) ;
- **INDIQUE** que les opérations financières seront transcrites dans le Budget et l'inventaire Communal.

QUESTIONS DIVERSES

Reprise des réunions de hameaux : 1ère date le samedi 3 octobre à 10h00 à La Bourdinière ; puis Boisvillette & La Poutée le 28 Novembre.

Unis contre le cancer : 2 actions sont proposées cette année : un tour de vélo de 13 kms (Saint-Loup - Chenonville – Mignières – Ermenonville – Saint-Loup) qui a eu lieu hier, réunissant 46 personnes. Une opération message en bouteille, avec des ateliers créatifs proposés le 7, 14 et 17 octobre prochains de 10h à 12h dans la salle polyvalente.

Prochain Conseil Municipal : le lundi 9 novembre à 20h.

Repas des aînés : Le 11 novembre à 12h30 au Saint-Loup. Les élus optent pour continuer à offrir un cadeau aux doyens du banquet et également aux doyens de la Commune. Les habitants ayant 70 ans et plus sont invités. Ce moment de convivialité est apprécié, et il ne faut pas changer cela. Tous les élus sont invités, étant précisé que leur réponse est essentielle, et que les élus n'ayant pas atteint l'âge de 70 ans devront payer leur repas. Madame TUFFIER propose que les élus participent à l'apéritif, pour qu'il reste plus de place dans la salle aux aînés.

L'apéritif étant pris lorsque chaque convive est installé à table, cette idée semble difficile à appliquer. Pourquoi ne pas privilégier de venir au moment du dessert ? La réflexion se poursuit.

Cérémonie du 11 novembre : Regroupement à 10h45 à la Mairie suivi d'un vin d'honneur.

Repas de Noël pour les élus, leurs conjoints, enfants & les agents… Les élus sont favorables à cette idée qui sera donc mise en place.

Panneau pocket : Monsieur le Maire rappelle que des informations importantes sont publiées sur l'application aussi, il est important que chaque élu prenne le soin de le télécharger et de lire les informations publiées. De même, les habitants sont invités à télécharger cette application gratuite pour bénéficier des informations (travaux, animations, informations municipales, …).

Location de la salle polyvalente : I est désormais possible de consulter le planning et solliciter la réservation directement depuis le site internet de la commune.

Mise en sécurité maison Chenonville : les démarches sont en cours avec les propriétaires et une solution devrait prochainement être trouvée.

Éclairage public : les signalements nous permettent de solliciter rapidement l'intervention des services du SYNELVA et donc de résoudre les problèmes (dernièrement, l'éclairage public de Saint-Loup qui restait allumé en permanence, celui de la RN 10 qui ne fonctionnait plus, ...). Vous êtes donc tous invités à nous signaler ce type de souci afin qu'il puisse être rapidement résolu !

Réponses des élus : Monsieur le Maire rappelle que 3 élus n'ont pas encore envoyé leur petit texte de présentation et qu'il est donc attendu le plus rapidement possible afin de finaliser la page « Trombinoscope » du site internet. De même, il serait agréable d'avoir une réponse (positive comme négative) quant à leur participation aux évènements communaux et autres mails envoyés.

RD 12 : M. FERRIÈRE indique avoir interpellé des agents de la DDT au sujet de la route menant de Luplanté à Meslay. Les trous importants qui la jalonnent sont à l'origine de nombreuses crevaisons et même d'un accident ; ils seront comblés par du calcaire. Une réfection complète serait préférable et sera ainsi sollicitée.

Transports Caplain : De plus en plus de signalements parviennent en Mairie quant à l'attitude des chauffeurs de cette entreprise. Non contents de rouler à trop grande vitesse, ils adressent des appels de phares aux autres usagers afin qu'ils dégagent la voie. Ils ne ralentissent pas à l'approche d'autres véhicules, ni en traversée de hameaux. Un premier courrier, resté sans réponse, a déjà été adressé. Compte-tenu des remarques apportées ce soir par les élus, un nouveau signalement leur sera transmis.

Plaque fibre : M. FERRIÈRE indique que la plaque en fonte située lieudit Le Pendu s'enlève sans arrêt. Les multiples demandes d'intervention n'ayant pas porté leur fruit, une ultime démarche sera engagée par la mairie afin de résoudre ce problème.

Tampons Rue Grande : M. JAHANDIER informe les membres du Conseil Municipal que 10 tampons de la rue Grande seront remplacés par la CM EAU courant octobre.

Éoliennes : La Mairie n'a eu connaissance quant à un recours possible sur le refus préfectoral du projet VALECO.

Chemin rural : Un habitant de la Rue du Chemin Ferré circule sur le chemin de contournement agricole avec le tracteur de son poids-lourds. Un courrier lui a déjà été adressé afin de lui rappeler l'interdiction pour les véhicules autres qu'agricoles et des services municipaux de circuler sur les chemins ruraux.

Mare de Chenonville : il semble judicieux de profiter qu'elle soit à sec pour la curer et faire en sorte de permettre à l'eau de pluie de la route de s'y écouler (comme c'était le cas avant les travaux d'adduction d'eau potable). Les poissons ont été récupérés par Christian et Philippe R. et ont été libérés dans les mares de Saint-Loup et du Temple.

Des devis seront demandés et une attention particulière sera demandée à l'entreprise sélectionnée pour veiller à conserver l'étanchéité de la mare.

Chemin de Mauny : Il conviendrait de mettre une corbeille à proximité du transformateur car beaucoup de véhicules s'arrêtent pour pique-niquer et laissent ensuite des détritus.

Dépôt sauvage : La veille du passage des encombrants, Monsieur le Maire a ramassé les déchets abandonnés sur la Place Alain Prévost. Il rappelle que ce type de comportement est non seulement inacceptable, mais également verbalisable…

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Le Maire,

Christian CARRIER.